SONDAGE SUR LE PLACEMENT DES DIPLÔMÉS DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

SONDAGE DE 2004 DES DIPLÔMÉS DE 2000-01

New Nouveau Brunswick CANADA

Department of Training and Employment Development

Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi

Labour Market Analysis Branch

Direction de l'analyse du marché du travail

105-02992/

Sondage sur le placement des diplômés du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Sondage de 2004 des diplômés de 2001

Préparé pour le
Ministère de la Formation et du
Développement de l'emploi

ISBN : 1-55396-324-5

Préparé par
Baseline Market Research Ltd.
Mai 2004

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les résultats du **Sondage sur le placement des diplômés après trois ans, mené en 2004 auprès des diplômés de 2000-2001 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick**. Il s'agit de la neuvième fois que le Ministère effectue un sondage auprès des diplômés trois années après l'obtention de leur diplôme. Les renseignements qui suivent, en plus de ceux contenus dans d'autres sondages, fournissent de l'information précieuse au sujet du succès des diplômés sur le marché du travail. Les sondages servent aussi d'outils indispensables aux décideurs.

Ce sondage est conçu pour recueillir de l'information au sujet de l'activité des diplômés sur le marché du travail et de leur satisfaction relativement à la formation reçue au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Le sondage sur le placement après trois ans permet aussi la comparaison avec les résultats du sondage effectué auprès de ces mêmes diplômés en 2002, soit un an après l'obtention de leur diplôme.

Le sondage a été mené auprès de 1 520 diplômés des programmes réguliers en mars et avril 2004, ce qui représente un taux de réponse de 70 %.

Dans l'ensemble, on constate que les diplômés de 2000-2001 des CCNB ont une meilleure situation financière et un taux d'emploi plus stable trois ans après l'obtention de leur diplôme que un an après la fin de leurs études. Si l'on compare les résultats de ce sondage avec ceux du sondage effectué en 2002, on remarque qu'un plus grand nombre de diplômés occupent un emploi permanent.

Le Ministère souhaite remercier les diplômés pour leur participation au sondage de cette année. Leur collaboration soutenue assure un taux de réponse élevé d'année en année.

Les résultats du sondage sur le placement des diplômés après trois ans seront affichés au site Web du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi à l'adresse suivante : http://www.gnb.ca/0126/0001f.htm.

Vos questions et commentaires au sujet du sondage de cette année sont les bienvenus. Veuillez les adresser à :

Karen Finley
Direction de l'analyse du marché de travail
Ministère de la Formation et du Développement du l'emploi
Karen.Finley@gnb.ca
(506) 457-4589

Three-Year Graduate Follow-Up Survey is also available in English.

Sommaire

À la demande du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, Baseline Market Research Ltd. a effectué le sondage sur le placement, après trois ans, des diplômés de 2000-2001 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les mêmes diplômés de 2000-2001 avaient déjà été contactés en 2002, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme.

En tout, 1 520 diplômés des programmes réguliers de l'année d'études 2000-2001 ont été interviewés, soit 70 % des diplômés des programmes réguliers pour lesquels on avait les coordonnées nécessaires (1 520 des 2 178 diplômés). Les participants au sondage étaient représentatifs de l'ensemble des diplômés pour ce qui est des programmes d'études, des campus, de l'âge, du sexe et du lieu de résidence.

Le sommaire qui suit présente les principales constatations du sondage :

- En 2002, le taux d'activité des diplômés des programmes réguliers était 96 %. En 2004, le taux d'activité était 90 %.

- En 2002 ainsi qu'en 2004, le taux d'emplois des diplômés des programmes réguliers demeure constant à 88 %.

- Les diplômés qui occupaient un emploi à temps plein durant la semaine de référence du 7 mars 2004 travaillaient en moyenne 41 heurs par semaine et gagnaient en moyenne 581 $ par semaine dans des emplois à temps plein, soit 15 % plus que les diplômés qui travaillaient à temps plein contactés en 2002 (507 $).

- On constate toujours une inégalité économique entre les hommes et les femmes trois ans après la fin des études. En 2002, les femmes diplômées qui étaient employées à temps plein gagnaient 83 % du salaire moyen des hommes diplômés employés à temps plein. En 2004, les femmes diplômée qui étaient employées à temps plein gagnaient 81 % du salaire moyen des hommes diplômés employés à temps plein.

Baseline

Market Research Ltd.

- Le pourcentage des diplômés qui occupaient des postes permanents s'est amélioré au cours de la période de trois ans : 80 % de ceux qui étaient employés occupaient des postes permanents en 2004, comparativement à 69 % en 2002.

- Depuis l'obtention de leur diplôme, 23 % des diplômés contactés avaient résidé à un moment donné à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, et environ 44 % de ces derniers étaient déjà revenus au Nouveau-Brunswick durant la semaine de référence du 7 mars 2004. Au moment du contact, en 2004, 87 % des diplômés résidaient au Nouveau-Brunswick.

- Environ 28 % des diplômés contactés étaient retournés aux études ou avaient suivi un cours à un moment donné depuis juillet 2001. Parmi ceux qui étaient retournés aux études, 62 % s'étaient inscrits à un programme d'études ou de formation dans le même domaine que leurs études précédentes au CCNB.

- Dans l'ensemble, 83 % des diplômés ont indiqué que le CCNB avait fait un excellent (37 %) ou un bon (46 %) travail pour les préparer à un emploi dans un domaine connexe.

- Environ 27 % des diplômés contactés ont mentionné que, au cours de leurs études au CCNB, ils avaient acquis d'autres compétences ou habiletes qui les ont aidés à trouver un emploi. Les compétences ou habiletés mentionnées le plus souvent sont notamment les techniques de recherche d'emploi telles que la préparation d'un CV et les techniques d'entrevue, les aptitudes à la communication, une attitude positive et des compétences d'organisation.

L'analyse des informations obtenues (voir le graphique suivant) montre que les différences dans le rapport entre la probabilité d'un emploi durant la semaine de référence et le nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme sont négligeables :

- les diplômes qui avaient occupé un seul emploi depuis l'obtention du diplôme durant la semaine de référence avaient le taux d'emploi le plus élevé (90 %) ;

- les diplômés qui avaient occupé un seul emploi étaient beaucoup plus susceptibles (88 %) d'occuper des postes ayant un rapport avec leur formation que ceux qui avaient occupé deux (81 %) ou trois postes ou plus (68 %).

Trois ans après le diplôme

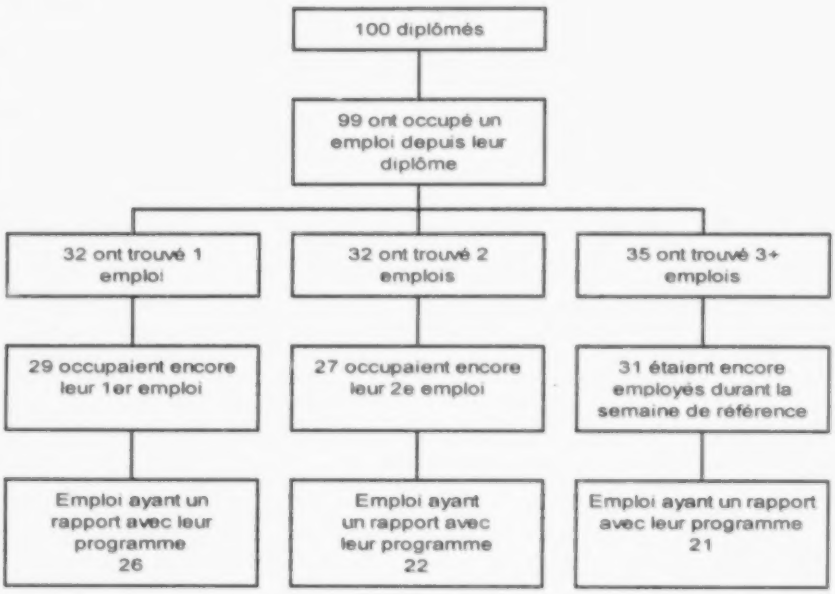

Il s'agit de la neuvième enquête de suivi sur le placement des diplômés après trois ans réalisée pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les données ainsi recueillies ressemblent de façon remarquable à celles recueillies pour le plus récent rapport, publié en 2003, ce qui laisse entendre que les diplômés connaissent des tendances semblables au cours de la période de trois ans suivant l'obtention du diplôme.

Baseline

Market Research Ltd.

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Renseignements généraux 1

3.0 Méthode de sondage 3

4.0 Diplômés et personnes sondées 5

5.0 Résultats de la recherche 9

5.1 Taux d'activité et d'emploi 9
5.2 Taux d'activité 10
5.3 Taux d'emploi 11
5.4 Comparaison des taux d'activité et d'emploi 12
5.5 Emplois au Nouveau-Brunswick 13
5.6 Emplois ayant un rapport avec la formation 14
5.7 Heures de travail 15
5.8 Gains hebdomadaires moyens 16
5.9 Situation par rapport au marché du travail 23
5.10 Durée d'occupation de l'emploi actuel 24
5.11 Situation professionnelle durant la semaine de référence 25
5.12 Sommaire d'emplois des diplômés 26
5.13 Diplômés sans emploi durant la semaine de référence 27
5.14 Vue d'ensemble sur les emplois depuis le diplôme 28
5.15 Déménagements des diplômés 31
5.16 Éducation et formation supplémentaires 31
5.17 Évaluation des programmes du CCNB 33
5.18 Autres compétences acquises au CCNB 36

6.0 Conclusion 37

Liste des graphiques et tableaux

Liste des graphiques :

Graphique 1 : Taux d'activité et d'emploi 13
Graphique 2 : Niveaux de salaire, par sexe et heures de travail réel 17
Graphique 3 : Situation professionnelle durant la semaine de référence 25
Graphique 4 : Trois ans après le diplôme 30
Graphique 5 : Évaluation du programme en ce qui concerne la préparation à l'emploi 34

Liste de tableaux :

Tableau 1 : Programmes ayant un taux de réponse au-dessous de 50 % 6
Tableau 2 : Comparaison de la population et de l'échantillon 7
Tableau 3 : Régimes d'emploi signalés en 2002 et en 2004 15
Tableau 4 : Gains signalés en 2002 et en 2004 18
Tableau 5 : Comparaison des salaires durant la semaine de référence 20
Tableau 6 : Comparaison des salaires dans certains emplois 21
Tableau 7 : Comparaisons des salaires des emplois à temps plein 22
Tableau 8 : Comparaison de la situation par rapport aux principaux emplois 23
Tableau 9 : Situation professionnelle durant la semaine de référence 26
Tableau 10 : Comparaisons pour les diplômés de 2000-2001 26
Tableau 11 : Évaluation : préparation à l'emploi dans un domaine connexe 34
Tableau 12 : Évaluation des programmes selon la situation professionnelle 35
Tableau 13 : Autres compétences acquises au CCNB 36

1.0 Introduction

Le présent rapport résume les conclusions du sondage de 2004 sur le placement, après trois ans, des diplômés de 2000-2001 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et du New Brunswick College of Craft and Design. Il s'agit d'un sondage commandé par le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi (le ministère) et réalisé par Baseline Market Research Ltd. (Baseline).

Les sections suivantes présentent des renseignements généraux sur le sondage, expliquent la méthode utilisée, comparent les diplômés et les personnes sondées, et tirent des conclusions du sondage sur le placement des diplômés après trois ans.

2.0 Renseignements généraux

Les activités en matière d'emploi et la participation au marché du travail des diplômés du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) font l'objet d'un sondage chaque année depuis 1983. En 1996, le ministère responsable, alors le ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail, a réalisé le premier sondage sur le placement, après trois ans, des diplômés de 1992-93. Depuis 1996, des sondages sur les placements après trois ans ont lieu chaque année.

Le sondage de 2004 sur le placement des diplômés après trois ans, comme les sondages précédents, a été conçu pour donner une vue d'ensemble des expériences des diplômés au cours de la période de trois ans suivant la fin de leurs programmes d'études.

Il s'agissait surtout d'obtenir des informations sur l'emploi des diplômés et sur les autres cours qu'ils ont suivis depuis l'obtention de leur diplôme. Le sondage de 2004 visait plus particulièrement à :

- déterminer la situation actuelle (2004) par rapport au marché du travail des diplômés de programmes réguliers de l'année d'études 2000-2001 ;
- renseigner sur le taux d'activité des diplômés depuis qu'ils ont terminé leur programme d'études au CCNB ;
- établir les rapports qui existent entre le programme de formation suivi et les postes occupés depuis que les diplômés ont terminé le programme, en 2000-2001 ;
- renseigner sur l'éducation et la formation supplémentaires que les diplômés ont acquis depuis qu'ils ont terminé le programme du CCNB ;
- obtenir des informations sur les déménagements des diplômés ; et
- savoir ce que les diplômés pensent de leur expérience au Collège communautaire.

La section suivante explique la méthode utilisée pour l'atteinte des objectifs indiqués.

3.0 Méthode de sondage

Le ministère a fourni à Baseline une base de données renfermant la liste initiale des 2 178 diplômés de 2000-2001 des programmes réguliers du CCNB. Les données comprenaient tous les diplômés pour lesquels les coordonnées étaient connues en 2002 (pour le sondage après un an) ainsi que les mises à jour des coordonnées recueillies en 2002. Aux fins du présent rapport, les diplômés sont les 2 178 diplômés des programmes réguliers. Le nombre ci-dessus sert de base pour le calcul des statistiques sur la population de diplômés.

L'instrument de recherche a été conçu par le personnel du ministère en consultation avec le CCNB avant l'octroi du contrat. Baseline a adapté l'instrument pour son système de collecte de données assistée par ordinateur (CATI).

Les répondants ont été interviewés au téléphone et des efforts ont été faits pour joindre tous les diplômés des programmes réguliers, quel que soit leur lieu de résidence actuel. Il a été promis aux diplômés que leurs réponses ne seraient divulguées à absolument personne, conformément aux normes de recherche professionnelle. Les intervieweurs comprenaient les objectifs du projet et avaient reçu des instructions sur l'emploi de l'instrument de recherche final avant le début de la collecte de données. Le ministère a fourni une liste d'instructions méthodologiques à suivre dans certains types de situations et face à certaines réponses.

Tous les contacts ont été faits dans la langue officielle du choix de la diplômée ou du diplômé. Les tentatives d'appels ont eu lieu au cours d'une période de 22 jours entre le 6 et le 30 avril 2004. Au moins cinq rappels ont été faits en vue de contacter les diplômés non joints la première fois à des numéros actifs, dans le but d'obtenir des interviews.

Le calcul du taux de réponse au sondage est le pourcentage du nombre total de contacts effectués par rapport au nombre total de diplômés. Pour l'étude en question, le taux de réponse a été de 70 % (1 520 interviews terminés pour une population totale de 2 178 diplômés). Les contacts qui n'ont pas pu être faits étaient attribuables surtout à l'absence de numéros de téléphone courants plutôt qu'au refus des diplômés de participer à l'étude. Dans l'ensemble, 77 % des diplômés interviewés en 2002 l'ont été de nouveau en 2004, et 38 % des répondants de 2004 n'avaient pas participé au sondage sur le placement après un an.

Après la collecte de données et le codage de toutes les réponses ouvertes, nous avons remis au ministère les fréquences initiales et un fichier de données pour un système SPSS.

La section qui suit compare les personnes sondées avec l'ensemble des diplômés dont elles font partie.

4.0 Diplômés et personnes sondées

Étant donné que les informations obtenues dans le sondage de 2004 doivent servir à décrire la population des diplômés des programmes réguliers dans son ensemble, il est essentiel de montrer que la population sondée (répondants) est représentative de l'ensemble des diplômés de l'année d'études 2000-2001.

Pour vérifier la représentativité de la population sondée (groupe de répondants), on a choisi d'examiner le taux de réponse au sondage pour chaque programme. Comme il est mentionné précédemment, le taux de réponse global a été de 70 %. Le tableau A-1 de l'annexe A renseigne sur les taux de réponse au sondage obtenus pour chaque programme offert par l'entremise du CCNB.

Baseline a interrogé les diplômés de 140 des 142 programmes offerts par le CCNB aux diplômés de 2000-2001. Les seuls programmes pour lesquels aucun contact n'a été fait sont Élaboration de didacticiels (1) , Confection de vêtements (1).

Même si le taux de réponse est acceptable pour la plupart des programmes, c'est-à-dire un taux de 50 % ou plus, il a été plus difficile de rejoindre les diplômés de plusieurs programmes. Le tableau 1 résume le taux de réponse pour les 10 programmes en question.

Tableau 1

Programmes ayant un taux de réponse au-dessous de 50 %
(Comparaison avec 2002 et 2004)

	N^bre de Diplômés réguliers	Taux de réponse	
Programmes		**2002**	**2004**
Techniques culinaires	5	80%	40%
Joaillerie et arts des métaux III	3	80%	33%
Photographie III	4	75%	25%
Technologie de la chimie industrielle II	5	80%	40%
Technologie des affaires : gestion de la technologie de l'information	17	60%	47%
Technologie des affaires II - spécialiste des systèmes d'information	5	60%	40%
Aide en santé	16	81%	44%
Compétences pour l'industrie des centres d'appel	12	58%	25%
L'administrateur de bureau bilingue II	12	75%	25%
Technicien mécanique III	22	82%	46%

Baseline a essayé de contacter 100 % des diplômés des programmes suivis par 10 personnes ou moins. Dans l'ensemble de l'échantillon, on pouvait compter 410 diplômés de ce genre de programmes. Baseline a contacté 293 d'entre eux, soit un taux de 72 %.

Le tableau 2 a été préparé pour un examen de la représentativité de la population sondée. La population sondée et la population de diplômés des programmes réguliers se compare pour ce qui est du sexe et de la répartition par âge. La population sondée est aussi représentative des diplômés des collèges particuliers où les programmes ont été suivis.

Baseline

Market Research Ltd.

Tableau 2
Comparaison de la population et de l'échantillon

Caractéristiques	Population de diplômés (Programmes réguliers)	Population sondée (Répondants)
Nombre total	2 178	1 520
Sexe		
Hommes	53 %	54 %
Femmes	47 %	46 %
	100 %	100 %
Âge en 2001		
24 ans ou moins	67 %	67 %
25-29 ans	16 %	16 %
30-39 ans	11 %	11 %
40-49 ans	5 %	5 %
50+ ans	1 %	1 %
	100 %	100 %
Campus		
Bathurst	15 %	16 %
Campbellton	7 %	8 %
Dieppe	8 %	8 %
Edmundston	4 %	4 %
Miramichi	9 %	9 %
Moncton	20 %	20 %
NBCCD	2 %	2 %
Saint John	21 %	20 %
St. Andrews	7 %	6 %
Woodstock	7 %	7 %
	100 %	100 %

La moyenne d'âge en 2004 des diplômés des programmes réguliers ainsi que les personnes jointes dans l'échantillon, était de 28 ans. Le tableau A-1 donne une ventilation de l'âge moyen des répondants pour chaque programme retenu. Le tableau renseigne aussi sur la répartition par sexe pour chaque programme.

Au moment du contact pour le sondage sur le placement des diplômés après trois ans, les répondants vivaient aux endroits suivants :

- 87 % au Nouveau-Brunswick :
- 3 % au Québec ;
- 3 % en Nouvelle-Écosse;
- 2 % en Alberta ;
- 2 % en Ontario:
- 2 % dans une autre province canadienne ; et
- 1 % aux États-Unis ou dans un autre pays.

Au moment du contact en 2002, 89 % des diplômés des programmes réguliers résidaient au Nouveau-Brunswick.

Les informations présentées au tableau 2 et au tableau A-1 montrent que la population sondée forme une base solide permettant de tirer des conclusions générales sur la population totale des diplômés, à l'exception des deux programmes qui n'ont pas fait l'objet de contacts.

5.0 Résultats de la recherche

Le présent exposé de faits résume les principales constatations du sondage en ce qui concerne les objectifs de la recherche. Les tableaux détaillés de l'annexe A présentent de l'information au niveau des programmes.

L'information présentée porte tout d'abord sur la participation au marché du travail des diplômés contactés. Dans la mesure du possible, les informations obtenues lors du sondage de 2004 sont comparées avec celles obtenues au cours du sondage de 2002 sur le placement des diplômés après un an. Les comparaisons établies avec les données recueillies en 2002 sont uniquement fondées sur les données recueillies auprès des diplômés des programmes réguliers.

5.1 Taux d'activité et d'emploi

D'après les définitions acceptées de Statistique Canada, les répondants peuvent être regroupés en trois catégories qui s'excluent mutuellement :

- **personnes occupées :** représentent les diplômés qui occupent un emploi (employés) ou qui sont en affaires à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) ;

- **chômeurs :** représentent les diplômés qui n'ont pas de travail (sans emploi) mais qui cherchent du travail, ainsi que ceux qui ont accepté un emploi à temps plein qui doit commencer dans un proche avenir ; et

- **inactifs :** représentent les diplômés qui ne travaillent pas et ne cherchent pas du travail, ou les diplômés qui ne sont pas prêts à travailler.

D'après les définitions ci-dessus, la **population active** se compose des diplômés occupés et chômeurs, et le **taux d'activité** est le nombre de diplômés qui font partie de la population active, exprimé en pourcentage de l'ensemble des diplômés.

5.2 Taux d'activité

Durant la semaine de référence du 7 mars 2004 :

- 90 % des répondants au sondage étaient actifs ; et
- 10 % des répondants étaient inactifs au moment du contact (c'est-à-dire qu'ils n'occupaient pas un emploi ou ne cherchaient pas un emploi).

Le taux d'activité était de 90 % pour les diplômés durant la semaine de référence. Au moment du contact de 2002, 96 % des diplômés des programmes réguliers étaient actifs. Les taux d'activité des hommes était de 97 % comparé à lui de 96 % pour les femmes.

Le tableau A-2, à l'annexe A, renseigne sur les taux d'activité par rapport à chaque programme. Un examen de ce tableau permet de faire les observations suivantes :

- les diplômés de huit programmes avaient un taux d'activité inférieur à 70 % : Techniques de chauffage (67 %) ; Technologie de l'Ingénierie Industrielle II (60 %) ; Haute couture III (67 %) ; Technologie du génie électronique III (coop) (67 %) ; Technologie de la chimie industrielle II (50 %) ; Technologie en travail du bois (67 %) ; Technologie agricole II (50 %) ; Compétences pour l'industrie des centres d'appel (67 %) ; Photographie spécialisée II (67 %) ; Technologie des affaires - le commerce électronique (67 %) ; et Radiodiffusion (57 %) et

- les diplômés de 58 des 140 programmes contactés (41 % des programmes) avaient un taux d'activité de 100 %.

5.3 Taux d'emploi

Aux fins du présent rapport, le **taux d'emploi** est le pourcentage des diplômés ayant un emploi par rapport au nombre de diplômés actifs. Le **taux de chômage** est le pourcentage des diplômés sans emploi par rapport au nombre de diplômés actifs.

Au moment du sondage durant la semaine de référence du 7 mars 2004 :

- le taux d'emploi des diplômés était de 88 % ; et

- le taux de chômage était de 12 %.

Le taux d'emploi des diplômés des programmes régulier était de 88 % en 2002.

On a constaté une différence statistiquement significative dans les taux d'emploi des diplômés de sexe masculin et de sexe féminin :

- le taux d'emploi global chez les femmes était de 93 %, comparativement à un taux de 85 % chez les hommes ; toutefois,

- durant la semaine de référence, 96 % des hommes ayant un emploi travaillaient à temps plein, comparativement à 88 % pour les femmes.

Des tendances semblables avaient été signalées en 2002, 91 % des femmes ayant un emploi et 86 % des hommes.

Un examen des données présentées au tableau A-2 permet de formuler les observations suivantes :

- les diplômés de 66 des 140 programmes (47 %) qui ont été contactés avaient un taux d'emploi de 100 % ; et

- les diplômés de 5 des 140 programmes (4 %) avaient des taux d'emploi inférieurs à 50 % : Techniques culinaires (50 %) ; Fabrication par commande numérique (33 %) ; Techniques de chauffage (50 %) ; Réparation de machines à petits moteurs (50 %) : et Travailleur forestier professionnel (40 %).

5.4 Comparaison des taux d'activité et d'emploi

Le graphique 1 résume les informations obtenues sur les taux d'activité et d'emploi des diplômés de 2000-2001 un an et trois ans après la fin de leurs études dans un collège communautaire.

D'après les informations contenues dans le graphique 1, il est permis de constater que le taux d'activité a diminué pour passer de 96 % à 90 % sur la période de deux ans depuis 2002, alors que le taux d'emploi est demeuré le même. Une même tendance à la baisse dans le taux d'activité a été observée dans les sondages précédents sur le placement des diplômés après trois ans.

Graphique 1

Taux d'activité et d'emploi

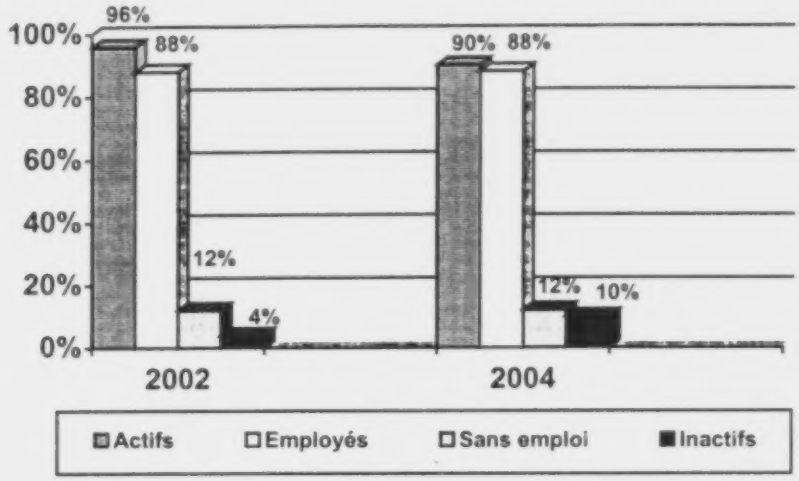

5.5 Emplois au Nouveau-Brunswick

En 2002, 89 % des diplômés employés résidaient au Nouveau-Brunswick, comparativement à 86 % en 2004, soit une diminution de trois points de pourcentage parmi les diplômés employés qui habitent au Nouveau-Brunswick.

- 87 % résidaient au Nouveau-Brunswick ;
- 3 % étaient au Québec ;
- 3 % étaient en Nouvelle-Écosse ;
- 2 % étaient en Ontario;
- 2 % étaient en Alberta ;
- 2 % étaient dans une autre province canadienne
- 1 % étaient aux États-Unis ou un autre pays.

Dans l'ensemble, 23 % des diplômés ayant un emploi ont déclaré qu'ils ont habité ou travaillé à l'extérieur du Nouveau-Brunswick à un moment donné depuis l'obtention du diplôme. Parmi ce groupe (n=281), 117 diplômés, ou 42 % de ceux qui avaient déménagé, étaient revenus dans la province en 2004. Le tableau A-6, à l'annexe A, montre les tendances en matière de déménagement des répondants au sondage.

5.6 Emplois ayant un rapport avec la formation

Parmi les répondants au sondage ayant un emploi :

- 59 % ont mentionné que leur poste avait un rapport direct avec la formation reçue au CCNB ;
- 20 % ont mentionné que leur poste avait un rapport indirect avec leur formation reçue ; et
- 21 % ont mentionné que leur poste n'avait aucun rapport avec la formation reçue au CCNB.

Le tableau A-3 à l'annexe A donne, par programme, un résumé des emplois ayant un rapport avec la formation. Parmi ce groupe de diplômés, le pourcentage dans un emploi ayant un rapport direct avec leur formation a augmenté à 61 %.

Lorsqu'ils avaient été contactés un an après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 2000-2001 avaient signalé une tendance très semblable puisque, selon eux, 62 % de leurs postes avaient un rapport direct et 19 % avaient un rapport indirect avec la formation qu'ils avaient reçue au CCNB.

5.7 Heures de travail

Le taux d'emploi à temps plein parmi les diplômés est un indicateur clé de la mesure dans laquelle la transition vers le marché du travail est réussie. Parmi la population sondée, 92 % des diplômés qui avaient un emploi travaillaient à temps plein, pour une moyenne de 41 heures durant la semaine de référence. Au moment de contact en 2002, les pourcentages étaient semblable; 93 % des diplômés qui avaient un emploi travaillaient à temps plein, pour une moyenne de 41 heures par semaine.

Le tableau 3 résume les régimes de travail des hommes et femmes diplômés de 2000-2001. Il révèle une diminution de un point de pourcentage des diplômés travaillant à temps plein durant la période de 2002 à 2004. Le pourcentage des femmes employées à temps plein avait diminué de un point de pourcentage, et le pourcentage des hommes employés à temps plein n'avait pas changé.

Tableau 3
Régimes d'emploi signalés en 2002 et en 2004

	2002	2004
Employés à temps plein	93 %	92 %
Hommes	97 %	96 %
Femmes	88 %	88 %
Employés à temps partiel	7 %	8 %
Hommes	3 %	4 %
Femmes	12 %	12 %

5.8 Gains hebdomadaires moyens

Les gains hebdomadaires durant la semaine de référence, présentés en détail au tableau A-3 de l'annexe A, varient considérablement.

- Les salaires des employés à temps plein durant la semaine de référence se situaient entre 100 $ et 2 000 $. L'écart-type de la répartition salariale était de 270,96 $, et la moyenne était de 581,35 $.

- Au moment du contact en 2002, les diplômés des programmes réguliers qui occupaient un poste à temps plein avaient mentionné des salaires variant entre 135 $ et 3 270 $, pour une moyenne de 507,09 $ et un écart-type de 245,57 $.

- Au cours de la semaine de référence de 2004, les salaires hebdomadaires moyens des diplômés qui occupaient un poste à temps plein ayant un rapport direct avec le programme d'études suivi au CCNB variaient entre 180 $ et 2 000 $, pour une moyenne de 625,02 $. Ce résultat se compare avec une moyenne de 531,75 $ et un écart variant entre 200 $ et 2 000 $ pour les diplômés occupant un emploi à temps plein ayant un rapport direct avec leur formation en juin 2002.

Le graphique 2 résume les gains moyens des diplômés qui travaillaient à temps plein et à temps partiel durant la semaine de référence.

Graphique 2

Niveaux de salaire, par sexe et heures de travail réel

Diplômés de 2000-2001, en 2004

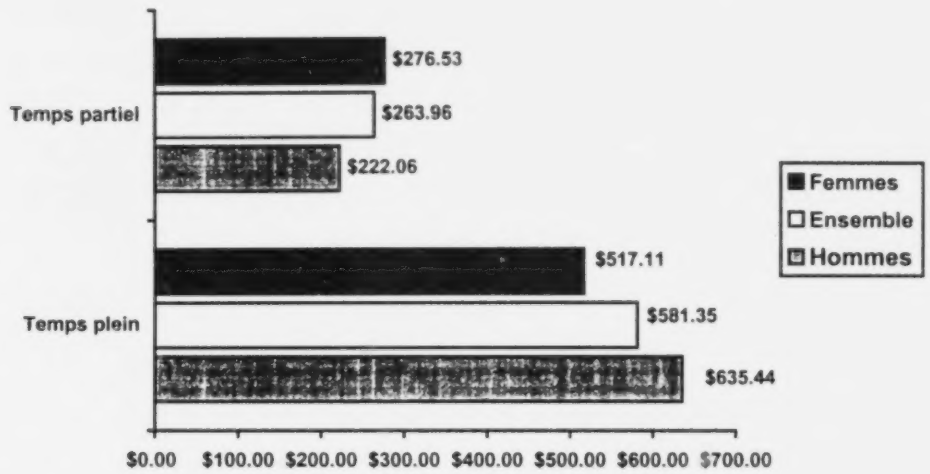

Comme le montre le graphique 2, des différences statistiquement significatives sont constatées entre le salaire à temps plein des diplômés de sexe masculin et celui des diplômés de sexe féminin durant la semaine de référence. Les diplômés de sexe masculin qui travaillent à temps plein ont déclaré gagner un salaire moyen de 635,44 $, comparativement à un salaire moyen de 517,11 $ pour les diplômés de sexe féminin occupant un emploi à temps plein. Le tableau 4 contient d'autres données comparatives entre les salaires des hommes et des femmes en 2002 et en 2004.

Tableau 4
Gains signalés en 2002 et en 2004 par les diplômés des programmes réguliers occupant un emploi à temps plein

	2002	2004
Employés à temps plein*	93 %	92 %
Nombre moyen d'heures de travail réel	41,3	40,7
Hommes	43,1	42,2
Femmes	39,2	39,0
Gains hebdomadaires moyens (temps plein)	507,09 $	581,35 $
Hommes	549,99 $	635,44 $
Femmes	455,61 $	517,11 $
Employés à temps partiel	7 %	8 %
Nombre moyen d'heures de travail	20,1	20,3
Hommes	18,8	18,5
Femmes	20,5	20,8
Gains hebdomadaires moyens (temps partiel)	235,43 $	263,96 $
Hommes	222,70 $	222,06 $
Femmes	240,47 $	276,53 $

* Temps plein = 30 heures ou plus par semaine.

Les observations qui suivent découlent de l'analyse des gains moyens signalés en 2002 et en 2004 et des renseignements contenus dans le tableau 4.

- Dans l'ensemble, les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 15 % durant la période de 2002 à 2004 en ce qui concerne les diplômés employés à temps plein (passant d'une moyenne de 507 $ en 2002 à une moyenne de 581 $ en 2004).

- Les diplômés qui occupaient un emploi ayant un rapport direct avec le programme d'études suivi au CCNB ont déclaré avoir des gains hebdomadaires moyens de 625,02 $, soit 18 % de plus que le salaire moyen de 531,75 $ signalé par les diplômés qui occupaient un poste similaire en 2002.

Le tableau 5 compare les salaires, durant la semaine de référence, des postes ayant un rapport direct avec la formation suivie par les diplômés en 2002 et en 2004. Dans ce tableau, l'échantillon dans chaque programme comprend au moins 10 diplômés qui ont fourni des renseignement sur leurs salaires dans chacune des deux périodes de sondage.

Le tableau 6 donne un aperçu des salaires dans les mêmes postes qui avaient un rapport direct avec les études suivies au CCNB. Au moins 20 diplômés dans chaque catégorie de poste ont mentionné un salaire.

Tableau 5

Comparaison des salaires durant la semaine de référence par programme du CCNB pour les emplois à temps plein ayant un rapport direct avec la formation

Titre du programme	Échantillon 2004	Salaire moyen durant la semaine de référence		Changement en pourcentage
		2002	2004	
Ensemble	**663**	**531,75 $**	**625,02 $**	**18 %**
Infirmier(ère) auxiliaire	41	550,84 $	594,67 $	8 %
Technologie des affaires II - comptabilité	29	454,52 $	533,27 $	17 %
Technicien d'entretien auto	27	386,53 $	459,95 $	19 %
Techniques en pharmacie	19	425,00 $	422,89 $	-1 %
Adjoint a l'administration	19	375,17 $	427,10 $	14 %
Technologie du bureau (60 semaines)	16	407,80 $	475,15 $	17 %
Technologie de l'Informatique II	15	690,88 $	770,83 $	12 %
Technologie de l'Informatique - Technicien et spécialiste de réseaux	14	450,62 $	524,27 $	16 %
Techniques d'intervention en services communautaires (option services aux adultes)	13	434,17 $	493,69 $	14 %
Technologie des systèmes d'énergie II	13	1 086,70 $	1 237,50 $	14 %
Technologie de laboratoire médicale II	12	773,79 $	738,55 $	-5 %

Tableau 6
Comparaison des salaires dans certains emplois à temps plein ayant un rapport direct avec le programme d'études suivi

		Nbre de personnes occupées 2004	Salaire moyen durant la semaine de référence		Changement en pourcentage
Classification nationale des professions			**2002**	**2004**	
	Diplômés employés dans un poste à temps plein ayant un rapport direct avec leur formation	**663**	**531,75 $**	**625,02 $**	**18 %**
3233	Infirmières auxiliaires autorisées	44	591,18 $	594,67 $	1 %
7321	Mécaniciens de véhicules	35	420,89 $	495,86 $	18 %
2163	Programmeurs / programmeuses	27	618,00 $	693,42 $	12 %
1431	Commis à la comptabilité	29	430,09 $	480,81 $	12 %
2241	Technologues et techniciens / techniciennes en génie électronique et électrique	31	532,20 $	667,91 $	25 %
1411	Commis de travail général de bureau	39	401,38 $	451,25 $	12 %
2253	Technologues et techniciens / techniciennes en dessin	39	579,79 $	644,86 $	11 %
4212	Travailleurs/euses des services communautaires et sociaux	23	457,93 $	473,06 $	3 %
3414	Autres aides et assistants / assistantes de soutien des services de santé	22	425,00 $	422,89 $	-1 %
7265	Soudeurs / soudeuses	18	585,04 $	501,08 $	-14 %
1453	Commis aux services à la clientèle	18	417,82 $	444,29 $	6 %
2242	Électroniciens / electroniciennes d'entretien	16	504,07 $	584,31 $	16 %
5241	Concepteurs / conceptrices graphistes et artistes illustrateurs / artistes illustratrices	13	529,00 $	526,70 $	-1 %
7311	Mécaniciens/iennes de chantier et mécaniciens industriels	22	798,24 $	742,42 $	-7 %

Le tableau 7 compare, pour les deux sondages, les salaires des emplois à temps plein ayant un rapport direct ou indirect ou n'ayant aucun rapport avec les études suivies au CCNB. Les données du tableau 7 montrent que les diplômés ont connu une augmentation marquée (15 % dans l'ensemble) de leur revenu hebdomadaire durant la période trois ans qui a suivi l'obtention du diplôme.

Tableau 7
Comparaisons des salaires des emplois à temps plein

	Salaire moyen des emplois à temps plein durant la semaine de référence		
	2002	**2004**	**Changement de pourcentage**
Ensemble	507,09 $	581,35 $	15 %
Emplois ayant un rapport direct	531,75 $	625,02 $	18 %
Emplois ayant un rapport indirect	507,73 $	525,89 $	4 %
Emplois n'ayant aucun rapport	414,74 $	496,87 $	20 %

En 2002, les femmes diplômées d'un programme régulier qui travaillaient à temps plein gagnaient environ 83 % du salaire des diplômés de sexe masculin qui travaillaient à temps plein. En 2004 les femmes diplômées qui travaillaient à temps plein gagnaient environ 81 % du salaire des hommes diplômés qui travaillaient à temps plein

En 2002, les diplômés de sexe masculin qui occupaient un emploi à temps plein durant la semaine de référence ont déclaré avoir un salaire moyen de 549,99 $, comparativement à un salaire moyen de 455,61 $ pour les femmes. En 2004, les gains des hommes diplômés avaient augmenté de 16 % pour atteindre 635,44 $, tandis que les gains des femmes diplômées occupant un emploi à temps plein avait augmenté de 13 % pour atteindre 517,11 $.

Un examen des salaires des hommes diplômés et des femmes diplômées travaillant à temps plein permet d'observer que l'écart s'explique en partie par les différents choix de programmes; cependant, il semble également, selon l'étude sur le placement après un an, que l'inégalité est observée aussi entre les hommes et les femmes qui occupent le même emploi. Dans le présent sondage, le nombre de professions occupées à la fois par des hommes et des femmes durant la semaine de référence est trop peu élevé pour permettre des comparaisons détaillées par profession.

5.9 Situation par rapport au marché du travail

Chaque répondant ou répondante a aussi fourni des informations sur sa situation par rapport au marché du travail durant la semaine de référence en ce qui concerne son principal emploi. Le tableau 8 fournit à ce sujet les informations recueillies en 2004 et en 2002. Les diplômés étaient plus nombreux à occuper des postes permanents durant la semaine de référence de 2004 que durant celle de 2002.

Tableau 8
Comparaison de la situation par rapport aux principaux emplois occupés durant la semaine de référence
Diplômés des programmes réguliers

	2002	2004
Postes permanents	69 %	80 %
Postes temporaires	29 %	18 %
Travail à son propre compte	2 %	2 %

5.10 Durée d'occupation de l'emploi actuel

Les diplômés employés durant la semaine de référence occupaient leur emploi depuis 20,7 mois en moyenne (en supposant le 1er juillet 2001 comme date de début et en prenant un maximum de 33 mois).

Parmi les diplômés employés durant la semaine de référence (n = 1 311) :

- 17 % étaient employés depuis 6 mois ou moins ;
- 14 % étaient employés depuis 7 à 12 mois ;
- 23 % étaient employés depuis 13 à 24 mois ;
- 19 % étaient employés depuis 25 à 32 mois ; et
- 27 % étaient employés depuis le début de la période de 33 mois.

Les personnes qui occupaient un poste ayant un rapport direct avec leur programme de formation conservaient ce poste plus longtemps en moyenne (23 mois) que les personnes qui occupaient un poste n'ayant pas un rapport direct (19 mois) ou n'ayant aucun rapport (16 mois) avec le programme d'études suivi. Les diplômés qui occupaient un poste permanent durant la semaine de référence détenaient cet emploi depuis plus longtemps en moyenne (22 mois) que ceux qui détenaient un emploi temporaire (16 mois) ou qui travaient à leur propre compte (19 mois).

5.11 Situation professionnelle durant la semaine de référence

Chaque répondant a décrit sa situation professionnelle durant la semaine de référence. Le tableau A-4 de l'annexe A fournit de l'information sur les différentes situations professionnelles des diplômés de chaque programme. Comme le graphique 3 permet de le constater, la majorité des diplômés (91 %) travaillaient pour un seul employeur.

Graphique 3

Situation professionnelle durant la semaine de référence

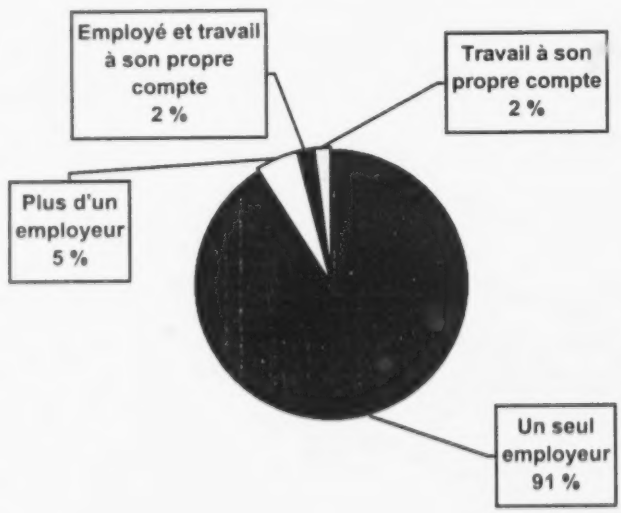

Le tableau 9 compare la situation professionnelle des diplômés en 2002 et en 2004 et révèle peu de changement durant la période de trois ans depuis l'obtention du diplôme.

Tableau 9
Situation professionnelle durant la semaine de référence
Diplômés des programmes réguliers

	2002	2004
Un seul employeur	92 %	91 %
Plus d'un employeur	6 %	5 %
Employé et travail à son propre compte	1 %	2 %
Travail à son propre compte seulement	1 %	2 %

5.12 Sommaire de la situation des diplômés en matière d'emploi

Le tableau 10 résume la situation en matière d'emploi durant la semaine de référence des diplômés de 2000-2001 au moment du contact après un an et après trois ans.

Tableau 10
Comparaisons pour les diplômés de 2000-2001
Diplômés des programmes réguliers

	2002	2004
Taux d'activité	96 %	90 %
Taux d'emploi	88 %	88 %
Pourcentage des employés à temps plein	93 %	92 %
Salaire moyen hebdomadaire des employés à temps plein	507 $	581 $

Le contenu du tableau 10 montre que les diplômés actifs sont un peu moins nombreux trois ans après l'obtention de leur diplôme et que ceux qui travaillent sont un peu moins susceptibles de travailler à temps plein mais, dans l'ensemble, ils gagnent 15 % de plus en salaire.

5.13 Diplômés sans emploi durant la semaine de référence

La présente section résume la situation des 20 % (n=315) de diplômés qui se trouvaient sans emploi durant la semaine de référence. Les sans-emploi comprennent les chômeurs (ceux qui cherchaient un emploi) et les inactifs.

Dans le groupe en question :

- 51 % cherchaient activement un emploi ou attendaient le début d'un emploi (dans les quatre semaines de la semaine de référence) ; et

- 49 % étaient inactifs.

Les principales raisons que les personnes sondées ont fournies pour expliquer leur absence du marché du travail durant la semaine de référence sont les suivantes :

- 24 % suivaient un autre cours ou un autre programme de formation à temps plein ;
- 23 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas réussi à se trouver un emploi ;
- 17 % attendaient d'être rappelés à un emploi occupé auparavant ;

- 11 % ne pouvaient pas travailler en raison de leurs responsabilités personnelles ou familiales, y compris les congés de maternité (9 %) ;
- 7 % ne pouvaient pas trouver un emploi ayant un rapport avec leur formation au CCNB ;
- 6 % ne pouvaient pas travailler en raison d'une maladie ou d'une invalidité ;
- 3 % Étaient inscrit dans un programme de formation par apprentissage;
- 9 % ne travaillaient pas pour d'autres raisons.

Parmi les diplômés qui ne travaillaient pas :

- les hommes avaient plus tendance à chercher du travail (50 %) que les femmes (36 %) ; et
- les femmes avaient plus tendance à être inactives (59 %) que les hommes (43 %).

5.14 Vue d'ensemble sur les emplois depuis l'obtention du diplôme

Dans l'ensemble, environ 99 % des diplômés de 2000-2001 avaient eu au moins un emploi après avoir terminé leur programme d'études au CCNB. Le tableau A-5, à l'annexe A, présente les antécédents de travail des répondants depuis l'obtention de leur diplôme.

La plupart des diplômés avaient terminé leur formation en juin 2001, même si un certain nombre ont terminé leur programme plus tôt au cours de la même année civile. Par conséquent, il a fallu établir une période de rapport commune pour obtenir des informations cohérentes en matière d'emploi. Aux fins du présent sondage, on a établi

une période de 33 mois (de juillet 2001 à mars 2004) pour la mesure des tendances en matière d'emploi.

Au cours de la période de 33 mois, les répondants au sondage ont en moyenne occupé 2,3 emplois différents et travaillé durant 28 mois en moyenne. Dans la même période de 33 mois, les répondants ont occupé durant 22 mois en moyenne des emplois ayant un rapport avec leurs programmes d'études.

Dans le groupe de répondants contactés :

- 88 % ont commencé à occuper leur premier emploi après la fin de leur programme du CCNB, en 2001 ;
- 3 % ont repris ou conservé un emploi qu'ils avaient occupé avant de terminer leur programme au CCNB ;
- 7 % ont commencé à occuper leur premier emploi en 2002 ;
- 2 % ont trouvé leur premier emploi en 2003 ou plus tard.

Parmi les personnes contactées :

- 32 % n'ont occupé qu'un seul emploi depuis la fin de leurs études au CCNB;
- 32 % ont occupé deux emplois ;
- 19 % ont occupé trois emplois ;
- 16 % ont occupé plus de trois emplois depuis la fin de leurs études ;
- moins de 1 % n'ont pas du tout travaillé depuis la fin de leurs études.

Le graphique 4 donne une vue d'ensemble de la tendance des diplômés en matière d'emploi. À cette fin, l'indice de 100 représente l'ensemble des diplômés. Ce graphique, qui s'appuie sur les données du sondage, montre également que, durant la semaine de référence, sur 100 diplômés, 99 avaient obtenu un emploi depuis leur diplôme et que 32 de ceux qui avaient trouvé du travail avaient occupé un seul emploi depuis l'obtention de leur diplôme. Il montre également que, parmi ces derniers, 29 occupaient encore le même poste, dont 25 dans un domaine ayant un rapport avec leur formation.

Graphique 4

Trois ans après le diplôme

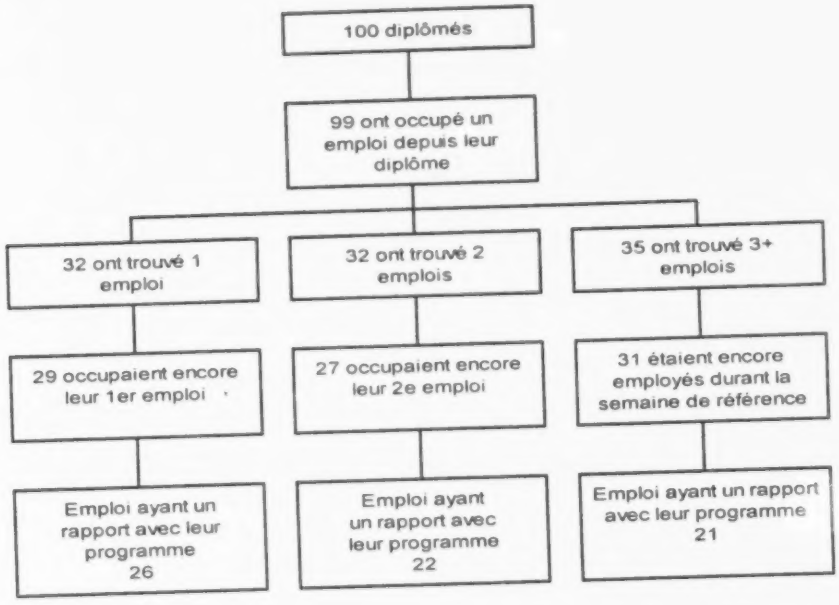

Une analyse des informations relatives au nombre d'emplois occupés. Les personnes qui avaient occupé un seul emploi étaient beaucoup plus susceptibles (88 %) de travailler dans un domaine relié à la formation que celles qui avaient occupé deux (81 %) ou trois postes ou plus (68 %).

5.15 Déménagements des diplômés

Depuis la fin de leur année d'études 2000-2001, environ 23 % des répondants ont habité à un moment donné à l'extérieur de la province. Soixante-sept pour cent (67 %) de ces déménagements étaient pour trouver un emploi et 33 % étaient pour d'autres raisons. Le tableau A-6 de l'annexe A donne des informations sur les déménagements des diplômés, par programme.

Les diplômés qui avaient quitté le Nouveau-Brunswick pour chercher du travail ont en moyenne eu besoin de 2,3 semaines pour se trouver un emploi. Il semble que 55 % de ceux qui ont déménagé pour un emploi avaient déjà obtenu leur emploi avant leur déménagement, puisqu'ils n'ont signalé aucune période de recherche d'emploi à l'extérieur de la province.

Environ 44 % de ceux qui avaient déménagé étaient revenus au Nouveau-Brunswick en avril 2004. Parmi ceux qui avaient quitté expressément dans le but de trouver un emploi, 40 % étaient déjà revenus dans la province en avril 2004, tout comme 40 % de ceux qui, semble-t-il, avaient un emploi à l'extérieur de la province au moment de leur déménagement.

5.16 Éducation et formation supplémentaires

Parmi le groupe des répondants contactés, 429 ou 28 % des diplômés étaient retournés aux études ou avaient suivi un cours à un moment donné pendant la période de 33 mois qui a suivi l'obtention de leur diplôme.

Parmi ceux qui étaient retournés à l'école (n=429) :

- 266 (62 %) avaient suivi un programme d'éducation ou de formation dans le même domaine que leurs études terminées au CCNB ; alors que
- 163 (38 %) étaient retournés dans un domaine d'études différent.

Parmi ceux qui étaient retournés à l'école au moment du contact :

- 67 % avaient déjà terminé des études supplémentaires ; et
- 33 % étaient inscrits à un programme au moment du contact.

Parmi ceux qui suivaient un autre programme d'éducation ou de formation au moment du contact (n=142) :

- 72 % étudiaient à temps plein ; et
- 28 % étudiaient à temps partiel.

Parmi les répondants qui étaient retournés aux études et qui occupaient un emploi au moment du contact (n=306), environ 29 % (n=88) avaient repris leurs études afin de se qualifier pour l'emploi qu'ils occupaient.

Parmi l'ensemble des répondants, 9 % (n=131) ont mentionné qu'ils suivaient un programme d'apprentissage durant la semaine de référence.

Le tableau A-7, à l'annexe A, présente des informations détaillées sur l'éducation, la formation et l'apprentissage après l'achèvement d'un programme suivi au CCNB.

5.17 Évaluation des programmes du CCNB

La question suivante a été posée à chacun des répondants :

> *Règle générale, considérez-vous que votre programme vous a préparé à un emploi dans un domaine connexe d'une façon excellente, bonne, passable ou insatisfaisante?*

Le tableau A-8 à l'annexe A présente, pour chaque programme, un sommaire des réponses obtenues. Le graphique 5 résume les évaluations données. Le tableau 11 compare les évaluations fournies par les diplômés au moment du premier sondage, en 2002, et au cours du présent sondage en ce qui concerne la préparation à l'emploi.

Graphique 5

Évaluation du programme en ce qui concerne la préparation à l'emploi

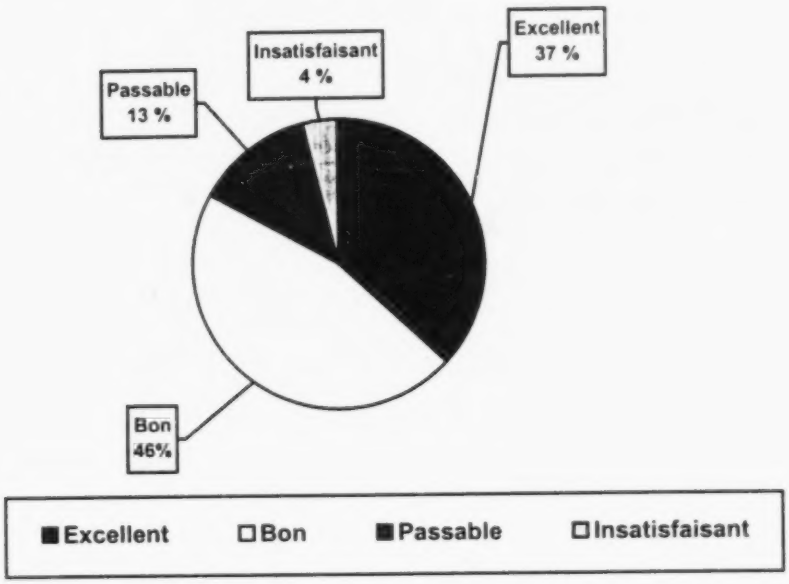

Tableau 11
Évaluation : préparation à l'emploi dans un domaine connexe des diplômés des programmes réguliers

	2002	2004
Excellent	41 %	37 %
Bon	44 %	46 %
Passable	12 %	13 %
Insatisfaisant	3 %	4 %
	100 %	100 %

Le tableau 11 ne révèle aucun changement important dans l'évaluation globale des programmes pour ce qui est de la préparation à l'emploi dans un domaine connexe.

Le tableau 12 donne une vue d'ensemble des évaluations données par les répondants en ce qui concerne un emploi au cours de la semaine de référence en 2002 et en 2004. Comme on pouvait s'y attendre, ce tableau montre, à chacune des deux périodes de sondage, que les diplômés sans emploi avaient plus tendance à juger la « préparation à l'emploi » légèrement moins bonne.

Tableau 12
Évaluation des programmes selon la situation professionnelle

	Évaluation globale	Employés	Sans emploi	Inactifs
En 2002				
Excellent	41 %	42 %	35 %	38 %
Bon	44 %	44 %	48 %	48 %
Passable	12 %	11 %	15 %	12 %
Insatisfaisant	3 %	3 %	2 %	2 %
	100 %	100 %	100 %	100 %
En 2004				
Excellent	37 %	39 %	27 %	37 %
Bon	46 %	46 %	48 %	44 %
Passable	13 %	11 %	19 %	14 %
Insatisfaisant	4 %	4 %	6 %	5 %
	100 %	100 %	100 %	100 %

5.18 Autres compétences acquises au CCNB

En plus de leur demander d'indiquer dans quelle mesure les programmes suivis au collège communautaire les avait aidés à occuper un emploi dans un domaine connexe, la question suivante a été posée aux répondants :

> *En plus des compétences professionnelles, avez-vous acquis d'autres types de compétences ou de connaissances au CCNB qui vous ont aidé à trouver un emploi?*

Dans l'ensemble, 410 répondants (27 %) ont mentionné une compétence ou habileté additionnelle. Le tableau 13 présente les compétences mentionnées par les répondants sondés pris dans leur ensemble.

Tableau 13
Autres compétences acquises au CCNB

Compétence mentionnée	Pourcentage global
Préparation d'un CV / techniques de recherche d'emploi / techniques d'entrevue	31 %
Aptitudes à la communication	27 %
Attitudes et comportements positifs	23 %
Compétences d'organization	7 %
Expérience pratique acquise lors de placements professionnels	5 %
Autres compétences	7 %
	100 %

6.0 Conclusion

Ajouté aux tableaux présentés à l'annexe A, le présent exposé résume les informations recueillies au cours du sondage sur le placement, après trois ans, des diplômés de l'année d'études 2000-2001 des programmes réguliers du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la neuvième étude du genre effectuée au Nouveau-Brunswick. Les informations ainsi recueillies ressemblent de façon remarquable à celles recueillies en 2003, ce qui laisse entendre que les diplômés des collèges communautaires connaissent les mêmes tendances au cours de la période de trois ans qui suit la fin de leur programme d'études au CCNB.

Les principales constatations qui se dégagent du sondage sont résumées ci-dessous :

- Le taux d'activité des diplômés de 2000-2001 des programmes réguliers a diminué, passant de 96 % en 2002 à 90 % en 2004; toutefois, le taux d'emploi des diplômés est demeuré constant, se chiffrant à 88 %.

- Les diplômés employés à temps plein travaillaient en moyenne 41 heures par semaine, et leurs gains moyens pour un travail à temps plein étaient de 581,35 $ par semaine, soit 15 % de plus que ce qu'ils gagnaient en 2002.

- On constate encore une inégalité économique entre les hommes et les femmes trois ans après la fin des études, puisque les femmes diplômées qui étaient employées à temps plein gagnaient environ 81 % du salaire moyen des hommes diplômés employés à temps plein. L'écart salarial entre les diplômés de sexe

masculin et les diplômés de sexe féminin qui occupaient un poste à temps plein a augmenté de deux points de pourcentage entre 2002 et 2004.

- Le pourcentage des diplômés qui occupaient un poste permanent a augmenté au cours de la période de trois ans : 80 % occupaient un poste permanent en 2004, comparativement à 69 % en 2002.

- Depuis l'obtention de leur diplôme, 23 % des diplômés contactés avaient déménagé dans une autre province. Environ 44 % de ceux-ci étaient déjà revenus au Nouveau-Brunswick durant la semaine de sondage du 7 mars 2004. Au moment du contact de 2004, 87 % des diplômés résidaient au Nouveau-Brunswick.

- Environ 28 % des diplômés contactés étaient retournés aux études ou avaient suivi un cours à un moment donné depuis juillet 2001, et 62 % d'entre eux avaient choisi une éducation ou une formation supplémentaire dans le même domaine que le programme qu'ils avaient suivi au CCNB.

- Dans l'ensemble, 83 % des diplômés ont indiqué que le CCNB avait fait un excellent (37 %) ou un bon (46 %) travail pour les préparer à un emploi dans un domaine connexe.

- Environ 27 % des diplômés contactés ont mentionné que, au cours de leurs études au CCNB, ils avaient acquis d'autres compétences ou habiletés qui les ont aidés à trouver un emploi. Les compétences ou habiletés mentionnées le plus souvent sont notamment les techniques de recherche d'emploi telles que la préparation d'un CV et les techniques d'entrevue, les aptitudes à la communication, une attitude positive et des compétences d'organisation.